



Règlement Masters Jeunes de Pétanque

Les Masters de Pétanque Jeunes existent depuis 2005. Ils ont été créés par Quarterback à la demande de la DTN de la F.F.P.J.P. dans le but de développer la pétanque auprès des jeunes et permettre à la F.F.P.J.P. de pouvoir faire du recrutement et attirer de nouveaux licenciés dans les catégories jeunes.

Les Masters Jeunes de Pétanque sont une compétition de pétanque pour les garçons et/ou filles de toutes nationalités, âgés entre 9 et 15 ans au cours l'année de la compétition, licenciés ou non auprès d'un club affilié à la F.I.P.J.P. Elle se déroule en triplète. Le règlement de jeu de la F.F.P.J.P. de la catégorie cadet est appliqué.

Elle est constituée de 8 étapes et d'une Finale Nationale qui regroupe les vainqueurs de chaque étape. La finale se dispute donc à 8 équipes.

Pour participer les équipes sont constituées de 3 joueurs/joueuses et 1 coach. Le nombre d'équipe est limité à 64 par étape et l'inscription se fait sur le site internet de l'événement : mastersdepétanque.fr rubrique Masters Jeunes.

Chaque étape se déroule généralement la veille des étapes des Masters de Pétanque. Seule la dernière étape des Masters Jeunes se déroule l'avant-veille de la 8^{ème} étape des Masters de Pétanque. L'étape du lieu du Final-Four se dispute à une date comprise entre mi-juin et début-septembre. Elle est choisie par Quarterback et le Comité Départemental de Pétanque du lieu du Final-Four en fonction du calendrier jeunes de la F.F.P.J.P.

Les étapes se disputant en période scolaire se jouent sur une après-midi. Les autres étapes se déroulent sur la journée entière. (cf Planning prévisionnel ci-dessous).

Planning Prévisionnel sur une journée :

8H30 – 9H00 *Accueil des Joueurs*

9h00 – 9H10 **Inscription sur place**

(dans la limite des places disponible)

Remise des packages d'inscriptions

9h15 **Photo officielle**

9H20 **1^{ère} partie**

Collation

10H15 **2^{ème} partie**

11H00 **Barrage**

12h00 **Pause déjeuner**

13H15 **Partie après poules (16^{ème} de finale)**

13H55 **Cadrage pour tomber à 8 équipes**

(8^{ème} de finale)

14h50 **1/4 de finale**

16h00 **1/2 finales**

17h00 **Finale**

Un(e) participant(e) ne peut pas s'inscrire deux fois sur une même étape. Il/elle peut en revanche s'inscrire sur plusieurs étapes, sauf s'il/elle est déjà qualifié(e).

Dès lors qu'il/elle est déjà qualifié(e), il/elle ne pourra plus s'inscrire sur une étape de l'année en cours.

L'inscription en ligne est valable jusqu'à 15 minutes avant l'heure prévue du « jet du but » de la 1^{ère} partie de l'étape. Si l'équipe n'est pas présente à ce moment-là elle perd son inscription. Elle sera alors soit remplacée par une équipe en liste d'attente ou présente sur place, dans la limite des places disponibles ou alors sa place reste vacante.

Pour se désinscrire ou pour modifier son équipe, le coach devra faire un mail à ferrand@quarterback-group.com .

Tous les participant(e)s devront porter le maillot des Masters Jeunes de Pétanque remis lors de l'inscription au minimum pour la traditionnelle photo de groupe avant le début de chaque étape. Les équipes devront ensuite jouer en tenues homogènes, par conséquent les équipes qui n'auront pas 3 hauts identiques, devront porter le tee-shirt des Masters de Pétanque fourni à l'inscription.

Les équipes qualifiées pour les ½ finales de chaque étape, devront impérativement porter les t-shirts fournis par l'organisation.

L'équipe vainqueur d'une étape des Masters Jeunes de Pétanque est qualifiée dans son intégralité pour la Finale Nationale des Masters Jeunes qui se déroule la veille de la 7^{ème} étape des Masters de Pétanque.

Dans le cas où un joueur d'une équipe qualifiée pour la Finale Nationale des Masters Jeunes ne peut être présent, l'équipe entière est déclarée forfait. C'est alors l'équipe finaliste de ladite étape, dans son intégralité, qui prendra sa place.

Pour la Finale Nationale des Masters Jeunes, les joueurs et le coach recevront une feuille de route avec toutes les informations nécessaires au bon déroulement, ils devront notamment arriver sur le site de la compétition la veille de la Finale Nationale des Masters Jeunes afin de prendre possession de leur chambre d'hôtel réservées et payées par Quarterback, récupérer leurs packages et être présent pour le tirage au sort de la compétition ainsi que pour les moments protocolaires.

Ils participeront ensuite à la compétition et seront invités à assister à l'étape des Masters de Pétanque du lendemain de la Finale Nationale des Masters Jeunes. Ils seront libres de quitter l'événement à partir de 14h le jour de l'étape des Masters de Pétanque.

Pour 2023, la Finale Nationale des Masters Jeunes se jouera le Dimanche 3 septembre à Lunel (34). Chaque année, la Finale Nationale des Masters se déroulera comme suit :

- 2 poules de 4 équipes. Les parties de poules se disputeront au temps (1h + 2 mènes).



- Les demi-finales croisées opposeront les deux premiers de poules comme suit : -
- 1^{er} de la poule A contre 2^{ème} de la poule B
 - 1^{er} de la poule B contre 2^{ème} de la poule A
- Les demi-finales et la finale se joueront en 13 points et feront l'objet d'une captation télévisuelle.

Pour les 8 équipes qualifiées à la Finale Nationale des Masters jeunes, Quarterback prend en charge pour les 3 joueurs et le coach de chaque équipe :

- Les Frais de déplacement Aller/Retour pour un véhicule, du lieu de la qualification de l'équipe jusqu'au lieu de la Finale Nationale des Masters Jeunes sur la base Mappy
- La restauration (4 repas)
- L'hôtellerie pour 2 nuitées (petit-déjeuner inclus)

Les équipes devront obligatoirement porter les tenues offertes par l'organisation pendant toute la durée de l'événement.

Tout non-respect de l'ensemble de ces obligations entrainera la suppression des dotations prévues pour chaque équipe.

Les participants autorisent Quarterback à utiliser leur image aux fins de toute diffusion, notamment audiovisuelle, ou toute action de communication relative à la compétition, quel que soit le support.

Ils autorisent Quarterback à capter et utiliser, par tout moyen, les photographies, films, séquences audiovisuelles, etc. réalisées à l'occasion de la compétition et reproduisant ou fixant leur image.

Les supports pourront être exploités dans le monde entier, par tous procédés. L'organisateur pourra continuer à exploiter l'image des Joueurs à titre rétrospectif et/ou d'archives et/ou informatif, et ce, pendant toute la durée des droits de propriété intellectuelle afférents aux supports.